

2018...

2018 c'est #AgroSocietus et les Décennales qui ont rythmé la vie de l'association et qui ont rassemblés plus de 300 personnes. C'est un record pour notre association.

2018 c'est *Planète Agro* qui a été lancé et le service *Emploi-Carrière d'UNIAGRO* dont l'image a été retravaillée

2018 c'est 220 événements organisés par les groupes régionaux et 2400 participants à ces manifestations dans toute la France

2018 c'est surtout deux années d'investissements financiers et bénévoles, les premiers résultats tombent et sont encourageants. Vous étiez cette année 510 à soutenir le réseau et bénéficier des services. Ensemble faisons mieux.

...2019

Ensemble le 2 mars 2019, nous explorerons au travers des ateliers pour valoriser le rôle des ingénieurs Agro dans la société

Ensemble le 2 mars 2019, nous nous retrouverons en Assemblée Générale pour vous faire un point d'étape

Ensemble le 20 septembre 2019, nous nous retrouverons avec les promos en 9 pour célébrer les décennales

Ensemble toute l'année 2019, les groupes régionaux et les groupes professionnels continueront à organiser des rencontres pour échanger et nous retrouver.

Et maintenant ?

C'est le moment **d'adhérer** pour soutenir Les AgroToulousains, profiter des services et développer notre association. **Le meilleur moyen de nous soutenir est de nous envoyer votre RIB** pour payer votre cotisation en trois fois sans frais

[Trois prélèvement en mars, juillet et octobre]
ex : pour une cotisation de 100 €, trois prélèvements de 33.33 €

Merci par avance à ceux qui s'investissent en temps ou en argent pour faire vivre le réseau. Nous vous adressons **nos meilleurs vœux pour 2019 !**

Amicalement,

Mathieu Baron (T09)

Au nom de toute l'équipe des AgroToulousains



Je suis ...	Montant de la cotisation
<ul style="list-style-type: none"> En activité, diplômé(e-s) en 2018, en 2017 ou en 2016 	50 € (75 € en couple)
<ul style="list-style-type: none"> En activité, diplômé(e-s) en 2015, en 2014 	75 € (112,5 € en couple)
<ul style="list-style-type: none"> En activité, diplômé(e-s) avant 2014 	100 € (150 € en couple)
<ul style="list-style-type: none"> Retraité ou En recherche d'Emploi : 	50 €

Nom		Prénom		Promo	T
Nom conjoint(e)		Prénom conjoint(e)		Promo	T
Adresse personnelle					
Code Postal		Ville			
Téléphone perso		Email perso			
Nom de l'entreprise					
Fonction					
Adresse pro					
Code Postal		Ville			
Téléphone pro		Email pro			
Montant de ma cotisation 2019				€	
Don pour soutenir ton association				+ €	
Total				= €	
Abonnement à la revue Planète Agro				Offert	
<input type="checkbox"/> OUI, je cotise à mon association « Les AgroToulousains » en 2019 et j'accepte que mes coordonnées personnelles et professionnelles figurent dans la base de données UniAgro, ainsi que dans l'annuaire (si tu souhaites que certaines de tes coordonnées ne soient pas publiées dans l'annuaire, merci de nous le préciser)					
Fait à	Le				
Signature					

Les Conditions générales d'accès aux services d'UniAgro sont disponibles sur le site www.uniagro.fr

Règlement par chèque (ordre « Les AgroToulousains ») à renvoyer à l'adresse :

Camille JARRIAU - trésorière des AgroToulousains
71 Rue Louis Vitet, 31400 TOULOUSE

Conditions générales d'accès aux services des Associations de diplômés et d'UniAgro

L'accès aux services proposés par UniAgro et par les Associations des diplômés de l'enseignement national supérieur agronomique et agro-alimentaire est soumis :

- d'une part, à l'acceptation sans réserve de ces conditions générales,
- d'autre part, au paiement d'une cotisation à son Association de diplômés, et éventuellement d'un abonnement complémentaire.

La cotisation

- Quelle que soit la date de paiement dans l'année, la cotisation est valable pour l'année civile en cours (du 1er janvier au 31 décembre). Son montant est fixé de manière souveraine par chaque Association de diplômés.
- Pendant sa durée de validité, la cotisation ouvre l'accès aux services proposés par l'Association, ainsi qu'à ceux proposés par UniAgro. Certains services peuvent toutefois faire l'objet d'un abonnement complémentaire à la cotisation.

Les sites Internet

- Les sites Internet d'UniAgro et des Associations de diplômés sont accessibles à l'ensemble des internautes, Agros ou non, cotisants ou non. L'accès à certains espaces est toutefois réservé, selon les cas, aux Agros, aux cotisants, aux abonnés ou encore aux recruteurs.
- Pour accéder à ces espaces réservés, l'internaute doit s'identifier en entrant son login et son mot de passe dans la zone « espace personnel » située en haut de la page à droite. Un lien permet la communication des login et mot de passe inconnus ou oubliés.

L'annuaire en ligne

- L'annuaire en ligne est accessible sur les sites Internet.
- L'accès au détail des fiches est réservé aux cotisants et aux recruteurs abonnés à ce service. Pour tous les autres, ainsi que pour les internautes qui ne se sont pas identifiés, seule une liste contenant noms, prénoms, écoles et promotions est accessible.

UniAgro Carrières

- Hormis les ateliers coaching et certains événements payants, l'accès aux services proposés par UniAgro Carrières est gratuit, sous réserve du paiement de la cotisation annuelle. Le service de diffusion des offres d'emploi est inclus dans la cotisation.

Le magazine Planète Agro

- L'abonnement au magazine Planète Agro est inclus dans la cotisation à l'Association de diplômés. Il peut néanmoins être contracté seul, sans la cotisation, et dans ce cas, l'abonnement est souscrit pour une durée d'un an, soit 4 numéros. Cet abonnement prend effet à compter de la date d'enregistrement du paiement, ou à compter de la date de fin de l'abonnement précédent si un abonnement est déjà en cours.